

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 2014

Convention signée par le Président :

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE - SUMPPS (futur Centre de Santé universitaire)	CHU de Dijon CDAG-CIDDIST	Convention de mise à disposition de locaux par le SUMPPS au profit de la CDAG (consultation de dépistage anonyme et gratuit) – CIDDIST du CHU de Dijon Planning : locaux utilisés le lundi de 12h30 à 17h et le vendredi de 9 h à 13h. Mise à disposition des locaux à titre gratuit Date d'effet : 1 ^{er} avril 2014
--	----------------------------------	---